Rapport ministériel sur le rendement

Condition féminine Canada

2015-2016

L'honorable Patty Hajdu, C. P., députée
Ministre de la Condition féminine

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
représentée par la ministre de Condition féminine Canada, 2016
Numéro de catalogue : SW1-3F-PDF
ISSN 2368-2183

Table des matières

Message de la ministre 1

Les résultats en bref 3

Section I : Survol de l'organisme 5

- Profil de l'organisme 5
- Contexte organisationnel 5
- Priorités organisationnelles 10

Section II : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisme 17

- Dépenses réelles 17
- Sommaire du rendement budgétaire 17
- Tendances relatives aux dépenses de l'organisme 18
- Dépenses par crédit 18
- Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 19
- États financiers et faits saillants des états financiers 20

Section III : Analyse des programmes et des Services internes 21

- Programmes 21
- Programme : Impulsion, savoir-faire et conseils 21
- Programme : Avancement de l'égalité pour les femmes 31
- Services internes 39

Section IV : Renseignements supplémentaires 41

- Renseignements supplémentaires (Tableaux) 41
- Dépenses fiscales fédérales 41
- Coordonnées des personnes-ressources de l'organisme 41

Annexe : Définitions 43

Message de la ministre

Je suis heureuse de vous présenter le Rapport ministériel sur le rendement 2015-2016 de Condition féminine Canada.

L'année prochaine, nous fêterons le 150e anniversaire de notre pays. La population canadienne peut être très fière du progrès de la condition des femmes et des filles au Canada. Néanmoins, nous savons pertinemment que l'égalité véritable entre les femmes et les hommes reste hors de portée dans notre société. La violence fondée sur le sexe demeure un obstacle important à cette égalité, tout comme l'écart salarial entre les femmes et les hommes. D'autres obstacles empêchent aussi les femmes d'accéder à des postes de pouvoir et des désavantages inacceptables persistent chez les Canadiennes d'horizons divers.

Si nous voulons changer les attitudes dans notre société, ainsi que les pratiques institutionnelles qui renforcent et perpétuent les inégalités entre les sexes, chacune et chacun d'entre nous devra fournir sa part d'efforts. Nous sommes résolus à montrer la voie, comme l'a fait le premier ministre dès son arrivée au pouvoir en formant le premier Cabinet fédéral paritaire.

Au cours de l'exercice 2015-2016, Condition féminine Canada a travaillé de concert avec le ministère de la Justice et le ministère des Affaires indiennes et du Nord pour préparer l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Ces travaux préparatoires ont permis de définir le mandat et l'envergure de l'enquête, à laquelle, il convient de souligner que, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont convenu de participer pleinement. J'ai également entrepris un large dialogue avec des intervenantes et intervenants clés afin de recueillir leur point de vue sur la stratégie fédérale à venir contre la violence fondée sur le sexe. Cette stratégie sera fondée sur les faits et cadrée en tenant compte des points de vue de la population canadienne. Par ailleurs, fidèle à sa volonté de promouvoir le dialogue entre les parties prenantes et les décisionnaires pour conduire à des décisions plus éclairées, le gouvernement du Canada a rétabli l'admissibilité des activités de revendication dans le cadre des projets financés par Condition féminine Canada.

En 2015-2016, le gouvernement du Canada a réaffirmé sa volonté d'utiliser l'analyse comparative entre les sexes (ACS) dans la prise des décisions. CFC a saisi la balle au bond et étendu ses efforts de sensibilisation et de développement des compétences en ACS, à l'intérieur du secteur public fédéral et au-delà. En collaboration avec le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor, CFC a formulé et déposé le Plan d'action sur l'analyse comparative entre les sexes (2016-2020). Ce Plan d'action sert de feuille de route aux ministères

et organismes fédéraux pour l'implantation de leur cadre interne, nécessaire à l'intégration durable de l'ACS au processus d'élaboration des initiatives fédérales.

Le Canada souscrit pleinement aux Objectifs de développement durable des Nations Unies, qui reflètent bon nombre des grandes valeurs canadiennes, dont celle de l'égalité entre les femmes et les hommes. À ce chapitre, nous entendons montrer la voie à suivre pour « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Nous donnerons l'exemple en adoptant les mesures nécessaires afin que personne ne soit laissé pour compte. Pour ce faire, le gouvernement du Canada a mis au point un cadre global des résultats, lequel inclut des résultats tangibles qui concordent avec l'objectif onusien d'égalité entre les sexes. Ce cadre servira de feuille de route et aidera le pays à coordonner ses efforts, à tirer parti des partenariats et à mobiliser les collectivités et les institutions en vue d'atteindre l'objectif ultime, à savoir l'égalité entre les sexes dans tous les aspects de la société canadienne.

À la 60e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, le Canada est ressorti à nouveau comme un chef de file. En effet, par son engagement actif, ses interventions stratégiques et son travail de concertation, il a influé sur bon nombre de résultats clés de la session. Ce renouvellement de notre engagement envers l'égalité entre les sexes nous a mené à soumettre notre candidature pour un siège à la Commission pour la période de 2017 à 2021.

Condition féminine Canada continue d'apporter son soutien à des initiatives fédérales clés, de nature à faire avancer l'égalité entre les sexes. Cela comprend l'augmentation des investissements dans l'infrastructure sociale, notamment les maisons de transition et d'hébergement qui accueillent les femmes qui fuient la violence familiale. Cela comprend aussi la nouvelle allocation canadienne pour enfants et les changements apportés afin d'accroître la diversité dans les nominations fédérales par décret.

Condition féminine Canada accomplit un travail d'une large portée qui est essentiel pour atteindre nos buts communs et nous rapprocher de l'idéal d'égalité entre les sexes auquel aspire le gouvernement du Canada. En route vers cet idéal, nous resterons à l'écoute de la population canadienne, mobiliserons nos partenaires des secteurs public, privé et bénévole, et veillerons à prendre des décisions qui se fondent sur une solide expertise et font appel aux meilleures données disponibles. La société saine et inclusive dont nous rêvons, nous pourrons la léguer en héritage à nos enfants et petits-enfants si nous travaillons ensemble à la construire.

L'honorable Patty Hajdu, C. P., députée
Ministre de la Condition féminine

Les résultats en bref

- ✓ Appui aux préparatifs de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- ✓ Un montant record de 89,9 M$ pour la construction ou la rénovation de refuges inclus dans le Budget 2016 (un aspect des investissements dans l'infrastructure sociale) : les quelque 3 000 places de refuge qui seront ainsi créées ou rénovées pallieront la grave pénurie d'hébergement pour les femmes et les enfants fuyant la violence familiale.
- ✓ Une amélioration importante des capacités en analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) : le nombre de fonctionnaires qui ont achevé le cybercours sur l'ACS+ a bondi de 500 %; les ministères ont affermi leur engagement envers l'intégration de l'ACS+ aux processus décisionnels; les Forces armées canadiennes ont pris des mesures concrètes pour intégrer l'ACS+ à toutes leurs activités.
- ✓ Renforcement de la capacité de diverses institutions à l'extérieur du gouvernement de lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles (notamment contre la violence sexuelle sur les campus).
- ✓ Lancement d'une plateforme interactive sur Internet pour faciliter les échanges avec les organismes communautaires et d'autres parties prenantes, de même que pour promouvoir la diffusion des pratiques.

Dépenses réels = 29 542 401 $

ETP réels = 99

Section I : Survol de l'organisme

Profil de l'organisme

Ministre de tutelle : L'honorable Patty Hajdu

Première dirigeante : Meena Ballantyne

Portefeuille ministériel : Patrimoine canadien

Instrument habilitant : Décret (1976-779)

Année d'incorporation ou de création : 1976

Contexte organisationnel

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, connu sous le nom de Condition féminine Canada (CFC), est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie au Canada. CFC a pour mandat « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (1976).

CFC a la responsabilité d'œuvrer, comme chef de file et partenaire, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire : soutenir les actions qui font progresser l'égalité en aidant à créer des conditions propices à la réussite des femmes et des filles au Canada; fournir des conseils spécialisés en matière d'égalité entre les sexes et d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) en vue de l'élaboration de programmes, de politiques et de lois efficaces pour l'ensemble de la population canadienne; promouvoir des dates commémoratives qui ont trait aux femmes et aux filles au Canada; et, enfin, soutenir les efforts que déploie le Canada pour s'acquitter de ses obligations internationales.

Afin de promouvoir l'égalité et d'en assurer le progrès, CFC concentre ses interventions sur trois domaines prioritaires, soit : améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision. Tout en mettant l'accent sur ces trois domaines, l'organisme a aussi la capacité de répondre à des enjeux précis, par exemple : la violence fondée sur le sexe, la sécurité et la prospérité économiques des femmes dans les collectivités rurales ou éloignées, et la participation des Canadiennes à la vie démocratique et publique.

Responsabilités

CFC répond au premier chef des obligations et engagements du gouvernement envers l'égalité entre les sexes au Canada. Les enjeux relatifs à la condition des femmes et des filles sont omniprésents dans la société; ils sont aussi bien économiques, que politiques, sociaux, scientifiques et culturels. Cela fait de l'égalité entre les sexes un outil de développement de la nation.

D'autres ministères et d'autres administrations (provinciales et territoriales) ont la responsabilité d'offrir des programmes et services directs aux femmes et aux filles. CFC concentre ses efforts sur la sensibilisation, l'acquisition de connaissances et le renforcement des capacités, et ce, dans le but susciter des changements institutionnels et systémiques qui cadrent avec les responsabilités et les priorités du gouvernement du Canada. Il déploie ces efforts à travers la collaboration et les synergies créées avec les parties prenantes : organismes de toutes sortes, intervenantes et intervenants clés, autres ordres de gouvernement, secteurs privé et bénévole.

À titre de centre d'expertise du gouvernement du Canada en matière d'égalité entre les sexes, CFC joue un rôle de courtier du savoir et de facilitateur, c'est-à-dire qu'il formule des observations, donne des conseils et apporte un soutien stratégique aux ministères et aux autres organismes fédéraux, en plus de mener des analyses et d'intervenir de manière stratégique sur la scène nationale et internationale.

L'une des grandes responsabilités de CFC est de contribuer au renforcement des capacités en matière d'ACS+ et de mettre au point des outils favorisant la pleine intégration de cette méthode d'analyse dans l'administration fédérale. L'ACS+ tient compte du sexe et du genre, mais aussi d'autres facteurs identitaires (p. ex. l'âge, l'instruction, la langue, la situation géographique, la culture, le revenu), pour évaluer les répercussions éventuelles des initiatives sur diverses populations de femmes et d'hommes. Toute initiative (projet de loi, politique, programme, service, etc.) élaborée, mise en œuvre ou évaluée doit faire l'objet d'une ACS+ rigoureuse pour qu'on puisse évaluer son effet sur l'égalité des sexes. Avec le concours actif du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et du Bureau du Conseil privé (BCP), CFC exerce une surveillance pour déterminer si le gouvernement honore son engagement d'intégrer pleinement l'ACS+ à ses processus décisionnels.

Au moyen du Programme de promotion de la femme, CFC finance des projets favorisant le type de changement systémique qui font progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et qui sont nettement susceptibles d'améliorer le sort des femmes et des filles au Canada.

Pour sensibiliser le public canadien aux enjeux de l'égalité entre les sexes, lui faire connaître les réalisations antérieures et mettre en relief le travail qu'il reste à faire, CFC commémore certaines

dates d'importance, à savoir : la Journée internationale des femmes (le 8 mars); le Mois de l'histoire des femmes (octobre), la Journée internationale des filles (le 11 octobre), la Journée de l'affaire « personne » (le 18 octobre) et la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (le 6 décembre).

Les bureaux régionaux de Condition féminine Canada sont situés à Montréal (le bureau sert l'ensemble du Québec), à Moncton (le bureau sert le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador) et à Edmonton (le bureau sert l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon). Le bureau régional de l'Ontario et le bureau national, qui sert aussi le Nunavut, sont situés à l'administration centrale, dans la région de la capitale nationale. Pour remédier aux lacunes dans sa couverture régionale, CFC se prépare à ouvrir des bureaux à Toronto et à Vancouver; ceux-ci seront fonctionnels en 2016-2017.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

1. Résultat stratégique : Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada.

1.1 Programme : Impulsion, savoir-faire et conseils

1.2 Programme : Avancement de l'égalité pour les femmes

Services internes

Environnement opérationnel et analyse des risques

L'égalité entre les sexes progresse au Canada, mais lentement; outre le fait que certains écarts persistent, on observe aussi des disparités entre les femmes d'horizons divers.

Inégalités persistantes

- Les femmes courent 11 fois plus de risques que les hommes d'être victimes de violence sexuelle; d'après les données policières, elles représentent 80 % de toutes les victimes de violence entre partenaires intimes. Comparativement aux autres Canadiennes, les femmes autochtones courent aussi un risque beaucoup plus grand d'être victimes d'un crime violent.

- Les écarts salariaux persistent entre les femmes et les hommes : en moyenne, les Canadiennes gagnent 80 % de ce gagnent les Canadiens qui travaillent à temps plein toute l'année.

- On compte seulement 19,5 % de femmes aux conseils d'administration des sociétés FP500 (40 % de ces sociétés ont un conseil d'administration entièrement masculin); dans le secteur public, les femmes obtiennent 34 % postes pourvus par décret.

L'élimination des inégalités complexes et persistantes qui existent entre les sexes demande la participation active et soutenue de tous : citoyennes et citoyens, collectivités, différents ordres de gouvernement et autres intervenantes ou intervenants clés. CFC ne peux y arriver seul. Par conséquent, la capacité de l'organisme à produire les résultats attendus pourrait en souffrir. Pour parer à ce risque, CFC tâche de mobiliser les principales parties prenantes, facilite la collaboration et noue des partenariats stratégiques avec d'autres intervenants qui travaillent à créer l'égalité entre les sexes (p. ex. ministères fédéraux, autres ordres de gouvernement et organismes de la société civile).

L'actuel gouvernement a renouvelé son engagement envers l'égalité entre les sexes, ce qui pourrait faire croître la demande pour les services de CFC — un petit organisme doté de ressources limitées. Si cette demande devait dépasser ses capacités en fait de programmation, de prestation de conseils stratégiques et de communications, il pourrait donner l'impression de ne pas fournir aux besoins ou aux attentes. Voilà pourquoi CFC concentre ses efforts sur les domaines prioritaires, c'est-à-dire où les besoins sont les plus importants et où le gouvernement fédéral a, de toute évidence, un rôle à jouer.

En 2015-2016, le gouvernement du Canada a amorcé d'importantes initiatives qui auront un effet direct sur l'égalité entre les sexes. Cela comprend l'élaboration de la Stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe, l'introduction du principe de la parité dans les nominations par

décret, la création d'une Allocation canadienne pour enfant, ainsi que des investissements dans les infrastructures sociales, y compris les maisons de transition et d'hébergement pour les femmes qui sont victimes de violence. CFC saisit les occasions qui en découlent en travaillant étroitement avec d'autres ministères et organismes pour suivre les progrès et évaluer les effets produits sur les femmes et les filles d'un bout à l'autre du pays.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien avec les programmes de l'organisme
Les résultats de CFC dépendent des actions d'autres parties prenantes.	*Messages de CFC :* Bâtir une société informée dont les membres (les institutions, de même que les citoyennes et citoyens) ont conscience d'avoir chacun une part d'efforts à fournir pour que soit réalisée l'égalité des sexes *Action et mobilisation* : Mobilisation des parties prenantes au moyen d'initiatives qui facilitent la collaboration, le réseautage et le partenariat afin d'arriver à des résultats concrets. *Diffusion des connaissances* : Les stratégies de diffusion des connaissances continuent et amplifient la collaboration, puisque le progrès de l'égalité entre les sexes dépend de l'accès de toutes les parties aux meilleures données disponibles pour ce travail.	Programme 1.1 Programme 1.2
Vu son vaste mandat et l'étendue des interventions qui lui sont demandées en matière de politiques et de programmes, CFC peut parfois sembler ne pas répondre aux attentes des parties prenantes.	*Domaine prioritaire* : CFC concentre ses efforts sur des enjeux qui touchent les écarts persistants entre les sexes et qui concordent avec les priorités du gouvernement : éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision. *Stratégie de diffusion :* Faire connaître l'orientation stratégique de l'organisme, ses priorités et domaines d'intervention actuels, de même que les lignes directrices de ses programmes. *Processus décisionnels :* Optimiser l'efficacité de ses moyens d'action en matière de programmes, de politiques et de communication, de manière à gérer l'étendue de la demande pour ses services et son assistance.	Programme 1.1 Programme 1.2

	Investissement et intervention stratégiques : Créer des synergies et tirer parti des partenariats pour maximiser l'effet de ses interventions.	

Priorités organisationnelles

Nom de la priorité : Agir contre la violence faite aux femmes et aux filles

Description

Malgré une importante diminution des taux de criminalité au Canada au cours des 30 dernières années, le taux de violence fondée sur le sexe demeure à un niveau inacceptable. La violence fondée sur le sexe prend plusieurs formes et se produit dans une variété de contextes, tant dans la sphère publique que privée. Les deux tiers des Canadiennes déclarent avoir vécu une forme ou une autre d'agression physique ou sexuelle au cours de leur vie. En fait, au cours des dernières années, le taux d'agressions sexuelles a enregistré une hausse, quoique légère; on signale aussi une augmentation des agressions sexuelles sur les campus et de la cyberviolence. Par rapport aux autres Canadiennes, les femmes autochtones (membres des Premières Nations, Métisses et Inuites) sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes de violence. La proportion de femmes handicapées et de jeunes femmes de 15 à 24 ans ayant été victimes de violence est aussi nettement plus élevée que celle des Canadiennes sans handicap ou d'autres groupes d'âge.

La violence faite aux femmes et aux filles affaiblit notre tissu social et entraîne des coûts importants à l'échelle individuelle, familiale et collective. Le coût des soins de santé liés aux blessures et aux problèmes de santé chroniques causés par la violence se chiffre en milliards de dollars. Il en va de même pour les coûts que doivent assumer le système de justice, les employeurs et les entreprises, ainsi que les services sociaux et communautaires. Les effets à long terme sur la santé physique et psychologique des femmes peuvent empêcher celles-ci de travailler et, ce faisant, leur faire perdre des revenus; ces effets peuvent aussi réduire leur participation à des activités régulières et leur capacité de s'occuper d'elles-mêmes et de leurs enfants. Ces derniers risquent en outre de souffrir à long terme de problèmes émotionnels, comportementaux et développementaux qui pourraient les pousser à la violence plus tard dans leur vie.

Le Canada est un pays paisible et très développé; il se doit donc de faire davantage pour contrer la violence fondée sur le sexe. Le gouvernement du Canada est résolu à prendre des mesures concrètes pour prévenir et éliminer la violence fondée sur le sexe, notamment chez les femmes et les filles autochtones, où cette violence atteint des taux disproportionnés et entraîne des conséquences graves.

Type de priorité[1] : Permanente

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisme
Initiatives pour agir contre la violence faite aux femmes et aux filles	2015-2016	Permanente	En cours	Programme 1.1 Programme 1.2

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

- Une activité d'échange de connaissances tenue à Winnipeg (Manitoba) a rassemblé 150 personnes, y compris des sommités d'un peu partout au pays, pour faire connaître et comprendre la violence sexuelle dans le contexte canadien. Cette activité, organisée par CFC et le Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine, a été diffusée sur le Web à la grandeur au pays.
- CFC a joué un rôle prépondérant dans le cadre du processus mené pour préparer l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, processus au cours duquel le gouvernement du Canada a consulté les survivantes, les familles et les proches, ainsi que des prestataires de services de première ligne. La ministre de la Condition féminine a parcouru le pays avec la ministre des Affaires autochtones et du Nord et la ministre de la Justice afin de tenir ces consultations : 17 séances en tout, où elles ont entendu plus de 2 000 personnes. Le gouvernement a également consulté des chefs des Premières Nations, des responsables provinciaux et territoriaux, ainsi que des universitaires et des juristes. Dans le cadre de ce grand dialogue préparatoire, nous avons également pris part à la seconde Table ronde nationale sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées, tenue à Winnipeg. La table ronde a permis aux différents ordres de gouvernement de se concerter et tous y ont convenu de participer pleinement à l'enquête nationale.
- En 2015-2016, CFC a appuyé un total de 56 projets nouveaux ciblant la violence faite aux femmes et aux filles et ses différents enjeux. Un certain nombre de projets ont pris fin durant la période. Échelonnés sur trois ans, ceux-ci visaient à faire reculer la violence sur les campus au pays. Ils ont aidé à mettre le problème à l'avant-plan ainsi qu'à apporter des solutions aux enjeux et risques de sécurité sur les campus, en particulier ceux qui concernent les jeunes femmes.

1. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie - établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé par le rapport; priorité permanente - établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport; priorité nouvelle - établie au cours de l'exercice visé par le Rapport sur les plans et les priorités ou le Rapport ministériel sur le rendement.

Priorité : Accroître la représentation des femmes aux postes de responsabilité et de décision

Description

Les Canadiennes sont hautement scolarisées et leur formation est très poussée; elles sont pleinement aptes à exercer le pouvoir et possèdent une vaste expérience du monde des affaires. Leurs talents et capacités constituent un avantage concurrentiel pour l'économie canadienne. Pourtant, rien ne montre que cet atout se traduit par des avancées sur le plan économique ou par un meilleur accès des femmes au pouvoir. Des écarts entre les hommes et les femmes persistent dans des domaines névralgiques. Ainsi, bien que la main-d'œuvre canadienne soit presque à moitié féminine, les Canadiennes occupent tout juste un peu plus du quart des postes de la haute direction et moins d'un sixième des sièges aux conseils d'administration des grandes sociétés recensées dans le Financial Post 500. De plus, elles occupent moins de 30 % des sièges dans les assemblées fédérale, provinciales et municipales. Le premier ministre a envoyé un signal fort lorsqu'il a nommé un nombre égal de femmes et d'hommes à son cabinet; CFC a relayé ce signal à travers ses efforts pour créer des conditions propices à la parité entre les sexes aux plus hauts échelons, et ce, tant dans le secteur public que dans les secteurs privé et bénévole.

Type de priorité : Permanente

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisme
Initiatives pour accroître la représentation des femmes aux postes de responsabilité et de décision	2015-2016	Permanente	En cours	Programme 1.1 Programme 1.2

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

- Au cours de l'exercice 2015-2016, CFC a échangé avec les ministères fédéraux, les organismes sans but lucratif et des partenaires communautaires pour faire progresser le débat entourant l'importance d'accroître la représentation des femmes aux postes de responsabilité. CFC a notamment travaillé avec le Bureau du Conseil privé (BCP) à concevoir des mesures

afin de garantir une plus grande parité dans les nominations par décret.

- En 2015-2016, CFC a lancé, par l'entremise de son Programme de promotion de la femme, un appel de propositions afin d'inviter les organismes à lui proposer des projets visant à augmenter la participation des femmes à la vie politique et publique du Canada. Un volet spécifique reconnaissant les besoins spécifiques des femmes autochtones a été inclus à cet appel.

Nom de la priorité : Renforcer la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)

Description

Le gouvernement du Canada reconnaît que, pour réaliser l'égalité entre les sexes, ses propres politiques, programmes et services doivent tenir compte des différences qui existent entre les besoins des femmes et ceux des hommes, de même que de la diversité de ces besoins. Pour ce faire, il faut appliquer l'ACS+ à toutes les étapes du processus décisionnel. Conformément au mandat qui lui a été confié, CFC a redoublé d'efforts pour promouvoir l'utilisation de l'ACS+ dans toute l'administration fédérale.

Types de priorité : Permanente

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisme
Initiatives visant à renforcer la mise en œuvre de l'ACS+	2015-2016	Permanente	En cours	Programme 1.1 Programme 1.2
Progrès réalisés pour atteindre la priorité				

- En réponse au rapport du vérificateur général du Canada de l'automne 2015, CFC a déposé le Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes (2016-2020) de concert avec le BCP et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). (http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/plan-action-2016-fr.html)
- En 2015-2016, 5 437 personnes, dont 4 800 de l'administration fédérale, ont suivi le cours *Introduction à l'analyse comparative entre les sexes plus* offert sur le site Web de CFC; cela représente une augmentation de 500 % par rapport à l'exercice précédent. En outre, CFC a soutenu plus de 30 ministères fédéraux et contribué à renforcer les capacités organisationnelles en matière d'ACS+ dans deux grands secteurs : celui de la sécurité et de la défense, ainsi que celui des sciences et de l'économie. Grâce à un réseau d'ACS+ spécialisé en sûreté et sécurité publique, CFC a facilité la collaboration et l'échange de pratiques exemplaires parmi les ministères remplissant un mandat de défense ou de sécurité. Parmi les initiatives de CFC à souligner dans ce domaine, il y a la tenue du forum « Craquer le code : genre et diversité dans les opérations de sécurité », organisé en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada.
- CFC a travaillé avec le BCP pour assurer que toutes les propositions présentées au Cabinet comprenaient une solide ACS+.
- Enfin, un certain nombre d'activités générales d'apprentissage et de renforcement des capacités en matière d'ACS+ ont été organisées à l'intention du secteur public fédéral, notamment : la quatrième Semaine de sensibilisation à l'ACS+ (participation de 25 ministères et organismes fédéraux), la quatrième Formation intensive des responsables des questions de genre (47 participantes et participants en provenance de 24 ministères et organismes différents) et une formation avancée en ACS+ offerte en collaboration avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, d'autres organismes du domaine des sciences, de l'économie et de la recherche, ainsi que le Centre d'apprentissage interculturel d'Affaires mondiales Canada (70 participantes et participants).

Nom de la priorité : Promouvoir l'augmentation des débouchés économiques des femmes

Description

Les inégalités qui persistent entre les femmes et les hommes représentent un frein important à la croissance et à la prospérité économique du Canada. Rappelons notamment la sous-représentation des Canadiennes dans des secteurs clés de l'économie (par exemple, l'entrepreneuriat, les métiers spécialisés ainsi que les professions techniques, technologiques et scientifiques), les écarts salariaux persistants entre les sexes (les Canadiennes gagnent environ 80 % du salaire des Canadiens qui travaillent à temps plein toute l'année) ainsi que le manque de mesures pour faciliter la pleine participation des femmes au marché du travail. Conformément à la promesse du gouvernement de bâtir une économie inclusive, qui profite à l'ensemble de la population, CFC a lancé des initiatives pour améliorer les choses.

Type de priorité : Permanente

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisme
Initiatives pour promouvoir l'augmentation des débouchés économiques des femmes	2015-2016	Permanente	En cours	Programme 1.1 Programme 1.2

Progrès pour atteindre la priorité

- Par des partenariats cruciaux avec des organismes du milieu communautaire et du secteur privé, CFC a continué de promouvoir l'augmentation des débouchés économiques des femmes, et, notamment, de chercher de nouvelles façons de soutenir les entrepreneures. L'organisme a notamment dirigé la première mission commerciale du Canada composée entièrement de femmes. Cette mission a eu pour destination São Paulo (Brésil), et la délégation a aussi participé au 25e Sommet mondial des femmes, premier forum économique international mettant l'accent sur l'avancement des femmes au sein de l'économie mondiale. CFC a également dirigé avec Affaires mondiales Canada une mission à la conférence du

Women's Business Enterprise National Council qui s'est tenue à Austin (Texas).

- L'exercice 2015-2016 a aussi vu s'achever une série de projets financés pour améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes dans les collectivités rurales et éloignées du Canada. Ces projets ont permis aux collectivités d'aborder des défis économiques et des obstacles systémiques propres aux travailleuses.

Pour plus de renseignements sur les priorités organisationnelles, veuillez consulter la lettre de mandat de la ministre.[i]

Section II : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisme

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015–2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
29 543 077	29 543 077	31 152 408	29 542 401	(676)

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Différence (réel moins prévu) 2015–2016
96	99	3

Sommaire du rendement budgétaire

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014
1.1 Impulsion, savoir-faire et conseils	2 142 013	2 142 013	2 144 659	2 144 495	2 142 013	1 852 185	2 004 692	2 189 159
1.2 Avancement de l'égalité pour les femmes	23 155 089	23 155 089	25 341 251	25 290 890	24 032 689	22 459 620	22 783 283	22 750 591
Services internes	4 245 975	4 245 975	4 250 414	4 250 089	4 977 706	5 230 596	5 337 769	6 482 533
Total	29 543 077	29 543 077	31 736 324	31 685 474	31 152 408	29 542 401	30 125 744	31 422 283

Tendances relatives aux dépenses de l'organisme

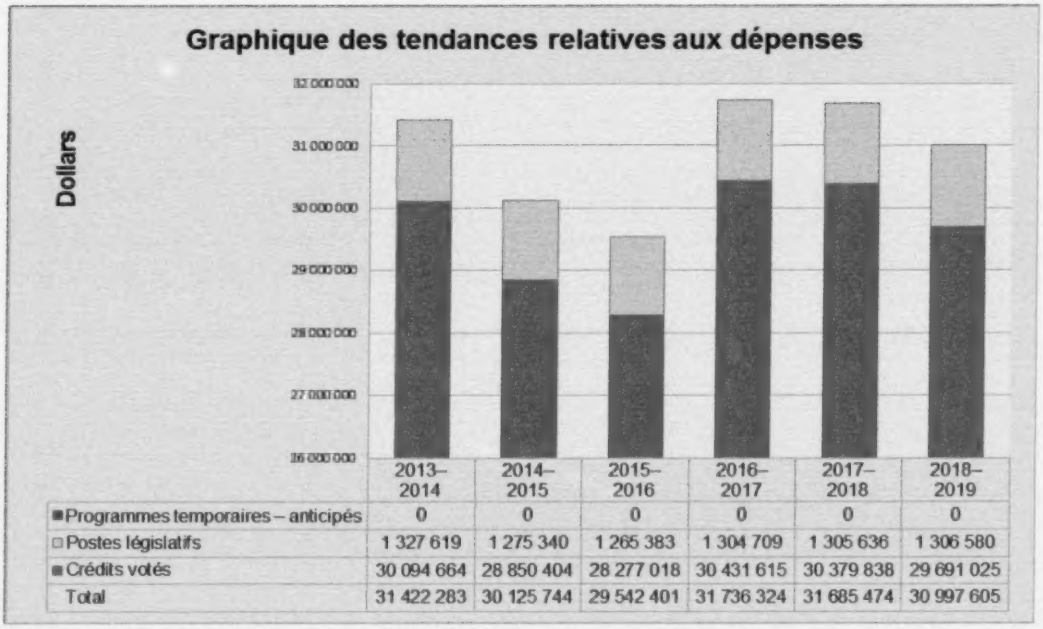

	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017	2017–2018	2018–2019
Programmes temporaires – anticipés	0	0	0	0	0	0
Postes législatifs	1 327 619	1 275 340	1 265 383	1 304 709	1 305 636	1 306 580
Crédits votés	30 094 664	28 850 404	28 277 018	30 431 615	30 379 838	29 691 025
Total	31 422 283	30 125 744	29 542 401	31 736 324	31 685 474	30 997 605

En 2015-2016, CFC a dépensé au total 29 542 401 $ (18 285 000 $ en subventions et contributions) pour exécuter ses programmes, atteindre les résultats attendus et progresser vers son résultat stratégique. La diminution des dépenses par rapport à l'année précédente s'explique essentiellement par le report aux années subséquentes de subventions et contributions totalisant 1,25 M$.

Dépenses par crédit

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dépenses votées et législatives de CFC, veuillez consulter les Comptes publics du Canada 2016[ii].

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles de 2015-2016 avec le Cadre pangouvernemental[iii] (en dollars)

Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2015-2016
Impulsion, savoir-faire et conseils	Affaires gouvernementales	Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiennes et Canadiens	1 852 185
Avancement de l'égalité pour les femmes	Affaires économiques	La sécurité du revenu et de l'emploi pour les Canadiennes et Canadiens	22 459 620

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	23 155 089	22 459 620
Affaires gouvernementales	2 142 013	1 852 185

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers sont disponibles sur le site Web de CFC[iv].

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2015-2016	Réel 2015-2016	Réel 2014-2015	Écart (réel 2015–2016 moins prévu 2015-2016)	Écart (réel 2015–2016 réel 2014–2015)
Total des charges	29 543 077	30 914 076	31 498 240	1 370 999	(584 164)
Total des revenus	0	89	0	89	89
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	29 543 077	30 913 987	31 498 240	1 370 910	(584 253)

État condensé de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	2015-2016	2014-2015	Écart (2015–2016 moins 2014–2015)
Total des passifs nets	2 155 968	5 883 491	(3 727 523)
Total des actifs financiers nets	1 382 726	5 207 850	(3 825 124)
Dette nette de l'organisme	773 242	675 641	97 601
Total des actifs non financiers	491 603	526 492	(34 889)
Situation financière nette de l'organisme	(281 639)	(149 149)	(132 490)

Section III : Analyse des programmes et des Services internes

Programmes

Programme : Impulsion, savoir-faire et conseils

Description

À titre de centre d'expertise du gouvernement du Canada en matière d'égalité entre les sexes, CFC aide le gouvernement à respecter ses obligations et ses engagements nationaux et internationaux concernant l'égalité entre les femmes et les hommes. Par ses activités de communication et de commémoration, CFC sensibilise les Canadiennes et Canadiens aux enjeux qui entourent l'égalité entre les sexes et les incite à déployer des efforts pour la faire progresser. CFC joue de plus un rôle de premier plan dans le renforcement des compétences fédérales en ACS+, c'est-à-dire la capacité des ministères et organismes à utiliser celle-ci pour élaborer et mettre en œuvre des politiques, des programmes ou des initiatives qui font progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Au chapitre des politiques, CFC fournit des analyses et des conseils stratégiques sur un éventail de questions qui concordent avec ses trois domaines prioritaires, soit : éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision; et améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles. L'organisme favorise également l'élaboration de données et la recherche novatrice, examine les lacunes et les enjeux émergents et encourage la transmission des savoirs quant aux moyens de faire progresser l'égalité entre les sexes.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Les résultats en bref

- Augmentation notable du niveau de soutien offert aux ministères et organismes pour les aider à mettre en œuvre l'ACS+.
- Mobilisation efficace en préparation de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.
- Relations renouvelées avec les provinces et territoires et réaffirmation de l'engagement international.

Renforcement de la mise en œuvre de l'ACS+

En 2015-2016, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement à l'égard de l'ACS+ en confiant à la ministre de la Condition féminine le mandat de veiller à ce que les politiques, lois et règlements du gouvernement soient conçus de manière à tenir compte des différents effets qu'ils produisent sur les femmes et sur les hommes. À cet effet, CFC a renforcé son rôle de chef de file, élargi ses activités de sensibilisation et travaillé à renforcer les capacités en ACS+ dans la fonction publique fédérale, et au-delà.

En outre, le gouvernement a accueilli favorablement les recommandations formulées par le vérificateur général du Canada dans son rapport de l'automne 2015. Ce rapport préconise que le gouvernement déploie plus d'efforts pour assurer une utilisation rigoureuse l'ACS+ dans toute l'administration fédérale. Le Rapport recommandait aussi à CFC, au BCP et au SCT de travailler avec les ministères et organismes fédéraux afin de cerner les obstacles à l'application de l'ACS+, d'évaluer les progrès et d'en rendre compte.

En réponse à ce rapport, CFC, de concert avec le BCP et le SCT, a déposé le Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes (2016-2020) (http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/plan-action-2016-fr.html). Ce Plan d'action prévoit l'adoption de certaines mesures pour améliorer l'application de l'ACS+ dans l'administration fédérale. En voici les éléments clés :

- *Cerner et éliminer les obstacles :* CFC travaillera avec le BCP, le SCT ainsi que les ministères et organismes pour éliminer les obstacles qui entravent la capacité des organismes fédéraux à tenir compte du genre dans l'élaboration, le renouvellement ou l'évaluation des politiques, des mesures législatives et des programmes.

- *Renforcement des capacités* : Afin d'améliorer la formation en ACS+, CFC mettra au point une gamme de produits, créera de nouvelles ressources pédagogiques interactives et mettra à jour les ressources existantes; il reconfigurera aussi le contenu du cybercours afin d'en permettre l'intégration au programme de formation de l'École de la fonction publique du Canada sur l'élaboration des politiques.

- *Surveillance et production de rapports* : CFC continuera de surveiller la participation au cybercours sur l'ACS+ et l'application de l'ACS+ dans les ministères et organismes. De concert avec le SCT et le BCP, l'organisme rendra régulièrement compte de la mise en œuvre de l'ACS+ à l'échelle du gouvernement se basant sur les renseignements fournis par les administratrices générales et les administrateurs généraux dans leur rapport annuel sur les progrès de leur ministère ou organisme.

Principaux résultats obtenus pendant l'exercice 2015-2016 :

- En tout, 5 347 personnes (dont 4 800 fonctionnaires provenant de 59 ministères et organismes différents) ont suivi le cybercours de CFC : *Introduction à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)*. Ces chiffres représentent une croissance exponentielle de 500 % du taux d'achèvement du cours. Parmi les apprenantes et apprenants qui ont répondu au sondage mené après le cours, 86 % ont affirmé mieux connaître l'ACS+ et se sentir mieux outillés pour appliquer l'ACS+ à leur travail. Ce chiffre dépasse l'objectif de 75 % qu'avait fixé CFC et il est un bon indicateur que le niveau de compétence en ACS+ augmente, ce qui devrait assurer la pérennisation de la pratique de l'ACS+.

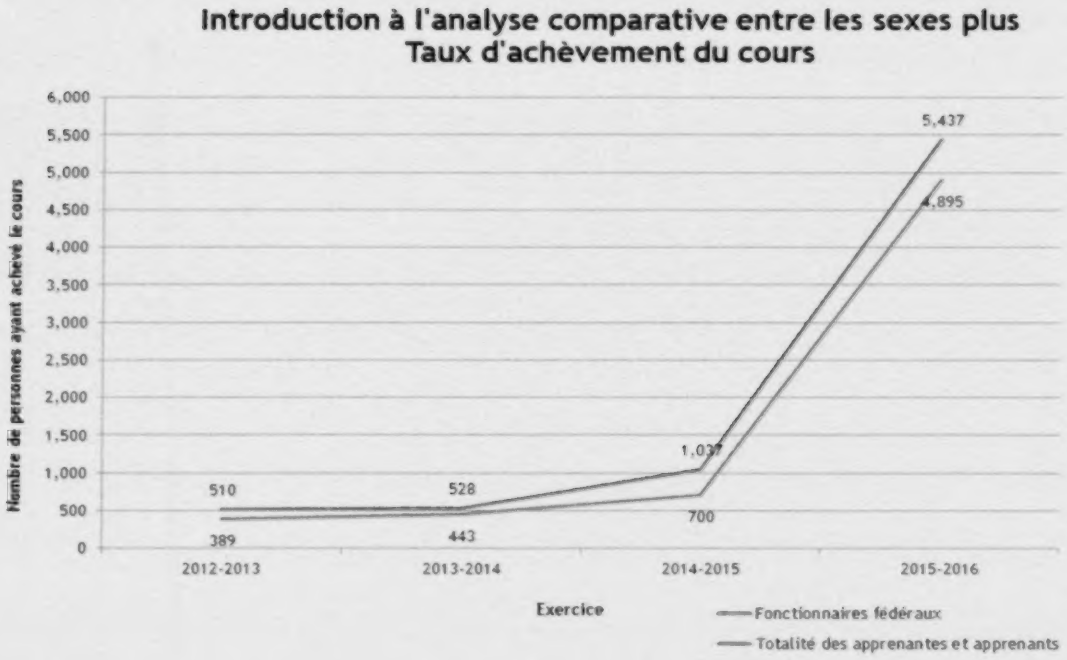
Introduction à l'analyse comparative entre les sexes plus
Taux d'achèvement du cours
Nombre de personnes ayant achevé le cours
6,000
5,500
5,000
4,500
4,000
3,500
3,000
2,500
2,000
1,500
1,000
500
0
510
528
1,037
5,437
4,895
700
389
443
2012-2013
2013-2014
2014-2015
2015-2016
Exercice
Fonctionnaires fédéraux
Totalité des apprenantes et apprenants

L'encadré ci-dessous donne un aperçu des pratiques exemplaires que le secteur public a adoptées au cours de l'exercice 2015-2016 en matière d'ACS+.

ACS+ : Pratiques exemplaires

- Dans le but de rehausser l'excellence opérationnelle, les Forces armées canadiennes (FAC) se sont engagées en 2015 à pleinement mettre en œuvre dans leurs opérations la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, une résolution historique sur les femmes, la paix et la sécurité. De plus, dans la foulée de vastes consultations avec CFC, les FAC se sont donc engagées à faire de l'ACS+ un élément de courant de toutes leurs politiques et activités, y compris leurs programmes de formation et de perfectionnement.

- La stratégie du gouvernement du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation du Canada comprend un engagement à encourager « plus de jeunes à poursuivre leurs études et à choisir des carrières dans les sciences, la technologie, le génie et les mathématiques », de même qu'à travailler plus étroitement avec le milieu de l'enseignement et l'industrie « pour tenter de remédier au problème constant de la sous-représentation des femmes dans les disciplines visées ». Cette inclusion découle de l'utilisation de l'ACS+.

- La Section des droits de la personne du ministère de la Justice a proposé de modifier la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et le *Code criminel* afin d'ajouter « l'identité de genre » et l'expression de cette identité à la liste des motifs de distinction illicite, de propagande haineuse et des circonstances aggravantes pour l'établissement de la peine. Les considérations relatives au genre et à la diversité ont éclairé l'ensemble de cette initiative, y compris son éventuelle incidence pour la collecte de données ventilées selon le sexe et le genre.

Ces exemples montrent qu'améliorer les connaissances des fonctionnaires en matière d'ACS+ améliore leur capacité de l'appliquer, ce qui conduira à une meilleure prise en compte du genre et de la diversité dans les politiques, les programmes et les initiatives du gouvernement.

Conseils stratégiques

Agir contre la violence faite aux femmes et aux filles

En vertu de son mandat, la ministre de la Condition féminine doit offrir son appui à la ministre de la Justice et à la ministre des Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).

Conséquemment, CFC a joué un rôle de premier plan dans la préparation de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Conclu au cours de l'exercice 2015-2016, le processus de préparation visait à définir le mandat et l'envergure de l'enquête à venir. Il a été pour le gouvernement une occasion d'entendre les survivantes, des proches ou des membres de la famille de victimes, ainsi que des prestataires de services de première ligne. Il a aussi permis de consulter des chefs autochtones, les autres gouvernements, des universitaires et des juristes, et s'est clos sur un point d'orgue, puisque les gouvernements provinciaux et territoriaux ont convenu de participer pleinement à l'enquête.

L'amélioration de la sécurité des femmes et des filles en général, de même que la lutte contre la violence à leur endroit, passe par leur accès à un hébergement approprié, au moment où elles en ont besoin. Dans ce contexte, CFC a donc appuyé le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et la ministre d'AANC dans leurs efforts en vue d'honorer l'engagement du gouvernement concernant l'infrastructure sociale. Ainsi, un investissement sans précédent de 89,9 M$ a été inscrit au Budget 2016 en vue d'améliorer le réseau des maisons de transition et d'hébergement au Canada. L'investissement permettra la construction ou la rénovation de plus de 3 000 places de refuges, ce qui contribuera à pallier la grave pénurie d'hébergement pour les femmes et les enfants fuyant la violence.

Une activité d'échange de connaissances a rassemblé 150 personnes, y compris des sommités d'un peu partout au pays, pour faire connaître et comprendre la violence sexuelle dans le contexte canadien. Les discussions tenues à cette occasion contribueront à éclairer la préparation de la Stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe et les travaux futurs du forum fédéral-provincial-territorial.

Promouvoir l'augmentation des débouchés économiques des femmes

L'égalité entre les sexes et la prospérité du Canada passent par la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Pour contribuer à l'atteinte cet objectif stratégique, CFC a travaillé avec Affaires mondiales Canada afin d'offrir aux entrepreneures des occasions de faire croître leurs entreprises et de trouver de nouveaux marchés.

En 2015, la ministre de la Condition féminine a dirigé une mission de femmes d'affaires, à l'occasion de la conférence du Women's Business Enterprise National Council, qui s'est tenue à Austin (au Texas).

La ministre a aussi dirigé la toute première mission commerciale du Canada au Sommet mondial des femmes de São Paulo (Brésil). Diverses chefs de file des secteurs public, privé et sans but lucratif y ont convergé pour discuter des stratégies à employer pour multiplier les débouchés économiques des femmes.

Accroître la représentation des femmes aux postes de responsabilité et de décision

Au cours de l'exercice 2015-2016, CFC a consulté des ministères fédéraux, des organismes sans but lucratif et des partenaires communautaires sur la représentation des femmes dans les postes d'influence. Sachant que la parité dans les nominations effectuées par décret conduira à terme à une représentation paritaire des femmes et des hommes dans ces postes, CFC a notamment travaillé avec le BCP pour mettre au point des mécanismes de suivi et de reddition de comptes visant à garantir que les nominations aux plus hauts échelons de la fonction publique soient fondées sur les principes du mérite et de la parité entre les sexes.

Relations intergouvernementales et internationales

Conformément à la volonté du gouvernement du Canada de renforcer la participation active du Canada à la coopération multilatérale, y compris au regard de l'égalité entre les sexes, CFC a grandement contribué à redynamiser les relations intergouvernementales et internationales.

Considérant que les gouvernements provinciaux et territoriaux détiennent plusieurs des leviers de l'égalité, la collaboration avec eux, dans le cadre du Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine, est un mécanisme de premier plan. Lors de la 33^{e} réunion annuelle des ministres, tenue à Winnipeg (Manitoba), les ministres se sont penchés sur les grandes priorités, à savoir : éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; promouvoir la participation accrue des femmes et leur avancement dans les métiers spécialisés et les professions techniques, et mettre en œuvre l'ACS+ dans toutes les administrations. Les ministres ont également examiné les résultats de l'Échange de connaissances sur la violence sexuelle tenu dans les jours qui ont précédé la réunion.

Le Canada a réaffirmé sa position de chef de file lors de la 60^{e} session de la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Dirigée par la ministre de la Condition féminine, sa délégation de 50 personnes à la session incluait une représentation fédérale, provinciale et territoriale, ainsi que des membres de la société civile. En marge de la session, CFC a été l'hôte de six activités qui ont rassemblé des responsables gouvernementaux, des membres de la société civile, des universitaires et des jeunes pour discuter de violence fondée sur le sexe, des droits des femmes autochtones, ainsi que de santé et droits sexuels et génésiques.

Grâce à son engagement actif, à ses interventions stratégiques et à sa collaboration avec des partenaires aux intérêts similaires, CFC a pu influencer la négociation des conclusions concertées (un ensemble de recommandations à l'intention des membres de l'ONU concernant des enjeux qui touchent les femmes et les filles dans le monde). Les conclusions traitaient notamment de la violence faite aux femmes et aux filles, en mentionnant spécifiquement les femmes et les filles

autochtones, et le choix du langage reflétait l'important rôle que joue la société civile dans l'élimination des inégalités entre les sexes.

En février 2016, CFC a participé au processus d'examen paritaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) visant le cadre institutionnel du Mexique en matière d'égalité des sexes. Le processus a permis à CFC de faire œuvre de chef de file en s'associant à l'OCDE pour soutenir les efforts du gouvernement mexicain en vue de renforcer l'égalité entre les sexes au Mexique. Les pratiques exemplaires adoptées par le Canada dans ce domaine seront mises de l'avant dans le rapport d'examen.

Sensibilisation

En 2015-2016, CFC a donné à ses communications une portée sans précédent à l'aide de plateformes de médias sociaux (Twitter, Facebook, et YouTube). CFC a retenu le thème « Outillées pour l'égalité » pour marquer la Journée internationale de la femme 2016 et a véhiculé un message fort en affirmant que les femmes et les filles qui jouissent d'une pleine autonomie peuvent non seulement réaliser leur potentiel, mais également mettre leurs talents au service de la société. L'utilisation des médias sociaux a permis de susciter à l'échelle des personnes, des institutions et des gouvernements le désir d'avoir un dialogue éclairé sur l'autonomisation et l'égalité entre les sexes. Cet intérêt a débordé des frontières canadiennes et a gagné plusieurs pays. http://swc-cfc.gc.ca/commemoration/iwd-jif/index-fr.html.

CFC a marqué les 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes par une campagne invitant le public à prendre l'engagement d'arrêter la violence (#ArrêtonsLaViolence). Cette campagne a permis de rejoindre efficacement un large éventail d'auditoires et de parties prenantes, dont le premier ministre, des citoyennes et citoyens d'horizons divers ainsi que des organismes de toutes sortes, y compris des ministères et organismes fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, des établissements d'enseignement, des associations communautaires, des organismes caritatifs, des corps policiers et le Parlement.

Leçons tirées

Pour remplir ses engagements à l'égard de l'égalité entre les sexes, le gouvernement du Canada doit être épaulé par un organisme doté de la capacité d'informer, de conseiller et d'appuyer les initiatives fédérales clés. Or, CFC est parfaitement positionné pour remplir ce rôle, car il est l'organisme fédéral chargé de faire avancer la condition féminine. Le Budget 2016 a fourni à CFC les ressources dont il avait grand besoin pour réaliser des investissements stratégiques qui renforceront ses capacités dans les domaines prioritaires ci-dessous.

Accroître la présence régionale

Pour s'assurer que ses programmes demeurent pertinents et efficaces, CFC va ouvrir d'autres points de service régionaux. CFC pourra ainsi mieux rejoindre les régions rurales et éloignées; consulter plus facilement ses partenaires provinciaux et territoriaux et les parties prenantes de la société civile; offrir aux projets le soutien et les conseils essentiels à leur réussite; faciliter les échanges entre les groupes qui travaillent sur des enjeux semblables, et offrir aux bureaux régionaux du gouvernement fédéral une expertise et des conseils en matière d'égalité entre les sexes.

Recherche stratégique fondée sur des données probantes

La capacité du gouvernement d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes est restreinte en raison d'un manque de données. Il faut donc mener des recherches pour éclairer les interventions du gouvernement dans des domaines prioritaires, notamment la violence fondée sur le sexe, les écarts salariaux entre les femmes et les hommes, et l'accès des femmes au pouvoir. Une petite unité consacrée à la recherche et à l'évaluation sera créée, de sorte que CFC puisse jouer un rôle de premier plan dans la concrétisation des engagements du gouvernement. En plus de produire et de diffuser des connaissances nouvelles afin d'éclairer les initiatives du gouvernement, l'unité suivra les progrès réalisés en matière d'égalité entre les sexes à l'échelle canadienne et en rendra compte.

Analyse comparative entre les sexes plus

L'une des grandes responsabilités confiées à CFC est d'assurer que le gouvernement fédéral applique systématiquement l'ACS+ à ses décisions. Avec les nouvelles ressources qui lui ont été attribuées, CFC sera en mesure d'améliorer sa prestation de conseils et d'expertise aux ministères et organismes qui élaborent des initiatives clés, de manière à redresser cette situation. On espère ainsi que l'ensemble des secteurs et des collectivités fonctionnelles du gouvernement auront accès à une formation et à une aide pertinente en ACS+. De plus, CFC jouera un rôle plus important dans l'examen des propositions soumises au Cabinet.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2015-2016
2 142 013	2 142 013	2 142 013	1 852 185	(289 828)

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart (réel moins prévu) 2015-2016
17	17	0

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Grâce au rôle d'impulsion joué par CFC, les principales parties intéressées disposent de conseils et renseignements pour s'attaquer aux enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes ou entre les garçons et les filles. (Les principales parties comprennent des organismes fédéraux, les provinces, les territoires, la société civile et le grand public.)	Nombre d'interventions menées par CFC qui permettent de fournir des conseils et de l'information.	5	En tout, six initiatives menées par CFC ont permis aux parties prenantes de disposer de conseils et de renseignements pour s'attaquer aux enjeux liés à l'égalité entre les sexes (pour plus d'information, voir la section III).
Grâce au savoir-faire qu'apporte CFC, les responsables du gouvernement fédéral et les principales parties prenantes connaissent mieux l'ACS+. (Ces parties comprennent les représentantes et représentants des provinces, des territoires, de la société civile et du grand public.)	Pourcentage des répondantes et des répondants affirmant que leur connaissance de l'ACS+ s'est améliorée grâce aux activités de formation et autres relatives à l'ACS+.	75 %	86 %
Les médias canadiens font état des apports de CFC à l'avancement de l'égalité des sexes.	Pourcentage des initiatives dirigées par CFC qui bénéficient d'une couverture médiatique.	50 %	73 %

Programmes

Programme : Avancement de l'égalité pour les femmes

Description

CFC offre à des organismes sans but lucratif et à d'autres organismes des subventions et des contributions pour des projets contribuant à l'avancement de l'égalité et créant les conditions propices à la réussite des femmes, c'est-à-dire qui permettent d'éliminer les obstacles à la sécurité économique des femmes, à leur bien-être et à leur participation à la vie politique. Les projets financés mettent en œuvre diverses stratégies, mais se concentrent particulièrement sur l'élimination des obstacles systémiques sous-jacents. De plus, l'organisme facilite la collaboration, le réseautage et la création de partenariats pour faciliter la diffusion diffuse des connaissances parmi les organismes qui œuvrent au progrès de l'égalité des sexes.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Les résultats en bref

- Réalisation de projets extrêmement novateurs pour contrer la violence sexuelle sur les campus : les résultats obtenus montrent qu'il en a découlé des changements institutionnels dans les établissements postsecondaires.
- Mise en œuvre de mécanismes novateurs pour favoriser la création de réseaux et pour permettre aux organismes financés d'échanger des connaissances et des pratiques prometteuses; nouvelles solutions pour mesurer plus facilement les résultats et en rendre compte.

Investissements stratégiques

En 2015-2016, l'organisme a investi au total 18 285 000 $ dans quelque 300 projets ayant une portée locale, régionale ou nationale. CFC a continué à investir de façon stratégique en se concentrant sur les domaines où il était manifestement possible d'améliorer la vie des femmes et des filles au Canada. Les projets financés misaient sur la recherche de solutions concrètes pour aplanir les obstacles auxquels se butent les femmes, notamment par la création de leviers, le partenariat et la transformation des institutions et systèmes qui entravent le progrès et l'avancement des femmes.

Agir contre la violence faite aux femmes et aux filles

En 2015-2016, CFC a financé des projets visant à réduire la violence fondée sur le sexe, notamment au moyen d'un appel de propositions visant les enjeux et risques de sécurité auxquels font face les étudiantes sur les campus. Ces projets ont considéré la sécurité physique, mais aussi les mesures administratives, la dynamique sociale, les politiques et les programmes institutionnels (METRAC).

Projets de lutte contre la violence sur les campus

CFC a financé 21 projets pour contrer la violence sur les campus, ce qui représente un investissement total de 4 millions de dollars sur 28 mois. Ces projets ont été réalisés dans 30 établissements postsecondaires d'un bout à l'autre du Canada. Dans certains cas, ils ont conduit à des changements systémiques, c'est-à-dire que certains des établissements ont changé leur manière d'intervenir quand survient la violence sexuelle. Au nombre des résultats, signalons les suivants :

- Accroissement ou renforcement des mesures de protection de la sécurité physique;
- Réforme des politiques ou des procédures;
- Maîtrise renforcée des parties prenantes dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles;
- Amélioration des services.

Les projets financés dans le cadre de cet appel de propositions ont mobilisé un large éventail de parties prenantes hors campus et sur les campus (p. ex. des groupes de femmes, des prestataires de services et des associations étudiantes, en plus du corps enseignant, d'autres membres du personnel des établissements et de la population étudiante) qui connaissaient la question et désiraient y trouver des solutions. L'un d'eux a conduit à l'adoption d'un plan d'action à trois volets : i) prévention et sensibilisation; ii) formation et éducation; et iii) protocole d'intervention coordonnée en cas de signalement. Grâce à des partenariats stratégiques et à la collaboration entre les différentes parties prenantes, on a créé sur le campus une équipe d'intervention en cas

de violence à caractère sexuel et un poste d'intervenante pour répondre aux signalements d'agressions sexuelles et aider les personnes qui en sont victimes.

L'appel de propositions de CFC a contribué à faire ressortir la violence sur les campus et à insuffler une volonté de changement. Parmi les mesures qui ont été mises en œuvre, mentionnons le renforcement des mesures de protection physique, des changements aux politiques et procédures et des améliorations aux services. On observe également les signes de certaines réformes institutionnelles dans les établissements. Dans certains cas, le travail se poursuit.

Promouvoir l'augmentation des débouchés économiques des femmes

CFC a investi 7 millions de dollars dans une grappe de 27 projets aux termes d'un appel de propositions qui visait à améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes dans les collectivités rurales et éloignées du Canada. Des collectivités ont ainsi pu apporter des solutions à des obstacles économiques et systémiques propres aux femmes (p. ex. le transport, la garde des enfants, l'inclusion systémique des genres) vivant dans des collectivités rurales éloignées.

Les projets ont aidé les femmes et des partenaires communautaires à travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des plans locaux visant à promouvoir la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Ils ont fait appel à un éventail de partenaires : organismes et responsables communautaires, gouvernements locaux, régionaux et provinciaux, organismes de développement économique et de planification, établissements d'enseignement, institutions financières, entreprises locales et associations d'affaires. L'un d'eux a mobilisé les principales parties prenantes en vue de créer des ressources respectueuses des spécificités culturelles pour améliorer la sécurité économique de femmes autochtones. Grâce au projet, la société de développement des entreprises communautaires a préparé un plan stratégique triennal comprenant des éléments conçus pour répondre à leurs besoins, démontrant une meilleure compréhension des facteurs qui influent sur la sécurité économique des femmes autochtones et des leviers permettant d'agir sur ces facteurs.

Ensemble, ces projets ont renforcé les capacités des collectivités ainsi que les relations à l'intérieur de celles-ci. Ils ont également favorisé une meilleure compréhension des difficultés touchant particulièrement les femmes au niveau local et permis de mettre au point des solutions adaptées, pensées localement.

Accroître la représentation des femmes aux postes de responsabilité et de décision

En 2015-2016, Condition féminine Canada a lancé un appel de propositions pour des projets ayant pour objet d'aider les femmes à jouer un rôle plus actif dans la vie publique et politique au Canada. Cet appel de propositions fait partie d'une série d'appels conçus pour assurer la

présence des femmes dans la vie publique du Canada. L'appel coïncidait avec le centenaire du premier droit de vote des femmes au Canada et visait à commémorer et à augmenter la participation des femmes aux activités communautaires et politiques.

L'appel de propositions innovait en ce sens que les organismes ne devaient pas seulement trouver un ou plusieurs partenaires : ils devaient présenter avec eux une demande de financement conjointe et travailler ensemble à cerner et éliminer les obstacles systémiques en cause dans la sous-représentation des femmes dans la vie publique et politique du pays. Il a été conçu pour encourager la participation d'une gamme de parties prenantes, dont de nouveaux publics, à la création de « conditions favorisant une participation active et un leadership accru des femmes dans la vie démocratique et publique du pays ». L'appel de propositions comprenait un volet destiné à répondre aux besoins particuliers des femmes autochtones.

Courtage du savoir

CFC reconnaît l'importance de faciliter la diffusion du savoir, l'accès aux ressources et le réseautage pour que les acquis des projets financés dans les collectivités puissent être maintenus et contribuent à des changements dont la portée dépasse le simple cadre des projets eux-mêmes. En 2015-2016, CFC a continué de créer des occasions de dialogue et d'échange, par exemple l'organisme a mis au point une plateforme de relation avec la clientèle qui permet un dialogue entre les récipiendaires de financement, d'autres partenaires et CFC. La plateforme sert aussi à mettre en commun les connaissances, le savoir-faire et les outils en temps réel, ce qui évite la duplication.

Une plateforme participative pour la clientèle

En 2015-2016, CFC a mis au point une cyberplateforme de participation pour sa clientèle. Cette plateforme, nommée InterAction, vise à faciliter les échanges entre CFC et sa clientèle, et tout particulièrement à promouvoir un dialogue authentique avec les parties prenantes, et entre elles, notamment les organismes financés par CFC. InterAction encourage la mise en commun des connaissances et du savoir-faire en temps réel tout en améliorant l'accès aux outils et ressources. La plateforme représente l'aboutissement des efforts de CFC pour encourager l'émergence de communautés de pratique parmi les diverses parties qui œuvrent à l'avancement de l'égalité des sexes.

Autres réalisations :

- Huit activités d'apprentissage auxquelles ont participé plus de 250 personnes, y compris des responsables des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des représentantes et représentants d'organismes communautaires, ainsi que des universitaires.
- Une nouvelle communauté de pratique sur la cyberviolence a tenu deux réunions.
- La publication de six chapitres de *Femmes au Canada*, une publication unique en son genre, qui présente des données ventilées par sexe — ces données servent aux ACS+ et permettent de s'assurer que les initiatives du gouvernement sont fondées sur les faits et sensibles aux besoins particuliers des femmes et des hommes, dans toute leur diversité. *Femmes au Canada* est l'une des publications les plus consultées de Statistique Canada, car elle fournit beaucoup de données d'importance pour les questions relatives à l'égalité entre les sexes, y compris sur les femmes et sur les filles d'horizons divers.

Ces initiatives contribuent à créer des mécanismes de soutien, de dialogue et d'action parmi les parties prenantes, à abattre les cloisons et à acquérir une compréhension commune des enjeux et des défis, ainsi qu'à promouvoir des actions ciblées qui, ensemble, accélèrent l'avancement de l'égalité pour les femmes dans tous les aspects de la vie.

Moderniser les programmes et les services offerts à la population canadienne

CFC a continué d'améliorer le fonctionnement du Programme de promotion de la femme, notamment en rationalisant son administration. De plus, en 2015-2016, CFC a lancé un projet-pilote qui emploie un moyen novateur pour améliorer la capacité des organismes financés, et, partant, celle de CFC, de rendre compte de résultats concrets, mesurables et significatifs.

Outil novateur de mesure des résultats

En 2016, CFC a retenu les services de SAMETRICA, qui est l'auteur d'un logiciel permettant de mesurer les retombées sociales des programmes. SAMETRICA créera un cadre pour évaluer les retombées des projets financés dans le cadre de l'appel de propositions de 2015, qui avait pour thème « Travaillons en partenariat pour éliminer la violence faite aux femmes et aux filles ».

En tout, 15 organismes ont accepté de participer au projet-pilote et sont en train de suivre une formation pour apprendre à utiliser le logiciel. SAMETRICA a créé un ensemble de résultats et d'indicateurs communs pour les projets de ces organismes. Les données recueillies nous aideront à comprendre comment opère la collaboration dans le cadre de stratégies intégrées visant à combler des écarts ou à aplanir des obstacles systémiques ayant un effet disproportionné sur les femmes et sur les filles. Les données des projets qui seront saisies par SAMETRICA seront analysées afin de comprendre l'effet cumulatif des projets et leur contribution aux résultats du Programme de promotion de la femme.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
23 155 089	23 155 089	24 032 689	22 459 620	(695 469)

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart (réel moins prévu) 2015-2016
36	**38**	**2**

Résultats du rendement

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les femmes et les collectivités ont les appuis nécessaires pour s'attaquer aux enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes	Pourcentage de projets qui créent des appuis (p. ex. des ressources ou des outils).	70 %	90 %
Les collectivités et les parties intéressées ont des occasions de faire progresser l'égalité entre les sexes.	Pourcentage de projets qui créent des possibilités (p. ex. des partenariats, des réseaux ou des stratégies)	70 %	85 %

Services internes

Description

Les services internes regroupent des activités connexes et des ressources administrées de manière à répondre aux besoins des programmes d'une organisation, et à lui permettre de remplir ses autres obligations organisationnelles. Les services internes comprennent uniquement les activités et ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les groupes d'activités et de ressources sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques internes, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et les services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2015-2016
4 245 975	4 245 975	4 977 706	5 230 596	984 621

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart (réel moins prévu) 2015-2016
43	44	1

Section IV : Renseignements supplémentaires

Renseignements supplémentaires (Tableaux)

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont disponibles sur le site Web de CFC[v].

- Stratégie de développement durable de l'organisme;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Audits internes et évaluations;
- Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes.

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*[vi]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisme

Questions concernant l'information financière présentée

Anik Lapointe
Dirigeante principale des finances et directrice
Direction des services intégrés
Téléphone : 819-420-6825
Télécopieur : 819-420-6906
Courriel : Anik.Lapointe@cfc-swc.gc.ca

Pour toute autre question :

Ainalem Tebeje
Gestionnaire, Planification stratégique et rapport
Direction des politiques et des relations extérieures
Téléphone : 819-420-6882
Télécopieur : 819-420-6907
Courriel : Ainalem.Tebeje@cfc-swc.gc.ca

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture) : Répertoire structuré des programmes des organisations qui illustre les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels les programmes contribuent.

cadre pangouvernemental (whole-of-government framework) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (target) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou, encore, à des particulières ou particuliers; les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures) : Dépenses qui ont été approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi, autre qu'une loi de crédits. La loi établit l'objet des dépenses et les dispositions en vertu desquelles elles peuvent être engagées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures) : Dépenses engagées et encaissements liés aux emprunts, aux investissements et aux avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending) : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La définition des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (voted expenditures) : Dépense approuvée annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé d'un crédit constitue les dispositions qui régissent l'engagement de ces dépenses.

équivalent temps plein (full-time equivalent) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure une employée ou un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (performance indicator) : Moyen quantitatif ou qualitatif de mesurer un résultat ou un extrant, dans l'intention d'évaluer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

plan (plan) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation centrale entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorités (priorities) : Plans ou projets qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement contribue à la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program) : Ensemble de ressources et d'activités liées qui est géré dans le but de répondre à plusieurs besoins particuliers afin d'atteindre les résultats prévus, et qui est considéré comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme

arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (Departmental Performance Report) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (Report on Plans and Priorities) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement au printemps.

rendement (performance) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent aux résultats prévus par l'organisation et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

résultat (result) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiennes et Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (Government of Canada outcomes) : Ensemble de 16 objectifs généraux définis pour l'ensemble du gouvernement, regroupés dans 4 secteurs de dépenses du Cadre pangouvernemental : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes

i. **Lettre de mandat de la ministre,** http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres
ii. **Comptes publics du Canada 2016,** http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html
iii. **Cadre pangouvernemental,** http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/rgs-erdg/wgf-ipp-fra.asp
iv **Condition féminine Canada, États financiers,** http://www.cfc-swc.gc.ca/trans/account-resp/pr/fin/index-fra.html
v. **Condition féminine Canada, Liste des tableaux supplémentaires,** http://www.cfc-swc.gc.ca/trans/account/resp/pr/dpr-rmr/1516/st-ts-fra.html
vi. **Rapport sur les dépenses fiscales fédérales,** http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp